

DSI Itération 2 : Expertise ? Vous avez dit expertise ?

DSI Itération 2 : Expertise ? Vous avez dit expertise ?

Pourquoi le CSE a-t-il voté (unanimement) une expertise alors que les élus et la CSSCT travaillent déjà sur ce dossier depuis plusieurs mois ?

La réponse est finalement assez simple.

Lorsqu'un médecin généraliste est confronté à une **situation complexe**, il adresse son patient à un spécialiste. Personne n'y voit un désaveu du médecin généraliste. Au contraire, c'est la garantie de **disposer de l'expertise la plus adaptée** avant de prendre une décision.

Pour le CSE, c'est exactement la même logique dans le cadre d'un processus d'information consultation.

L'expertise indépendante ne remplace ni les élus, ni la CSSCT. Elle apporte un regard extérieur, des méthodes d'analyse et des compétences spécifiques permettant d'objectiver les impacts du projet, notamment sur les perspectives de repositionnement et de reclassement.

À l'initiative notamment de la **CFDT**, le CSE a donc décidé de **se donner les moyens** de disposer de tous les éléments avant de rendre son avis.

Lorsqu'il s'agit de l'avenir professionnel de nombreux salariés, mieux vaut s'appuyer sur toutes les compétences disponibles plutôt que de se contenter de certitudes.

C'est la position de la **CFDT** depuis toujours.

DSI Itération 2 : Expertise ? Vous avez dit expertise ?

JE TRAVAILLE CHEZ
ORANGE ET J'AIMERAIS
CONNAÎTRE L'AVENIR DE
MON MÉTIER !

ÇA A
PLANTÉ



Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta[s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin[S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads[s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok[S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[DSI Itération 2 : Expertise ? Vous avez dit expertise ?](#)